COMMUNE DE THUEYTS - OCTOBRE 2023 - NUMÉRO 10

L'Athog'lien

Val d'Ardèche

VILLAGES DE CARACTÈRE D'ARDÈCHE

L'édito... par Pierre Chapuis...

La saison touristique se termine. Dans l'ensemble elle a été bonne et nous avons reçu un grand nombre de visiteurs. Elle a même pu se poursuivre un peu plus tard grâce à des conditions climatiques exceptionnelles.

Les élus et agents sont restés vigilants pour assurer d'agréables conditions de séjour et le bon fonctionnement des services qui sont fortement sollicités du fait de l'augmentation importante de notre population pendant cette période.

Les sites naturels, de baignade et randonnées ont connu leur affluence habituelle. Notre marché hebdomadaire a été aussi été fortement apprécié et fréquenté.

Toutes les festivités ont attiré un grand nombre de spectateurs, avec cette année la renaissance en septembre, de « Blou Art » qui, après 3 ans d'absence, était à nouveau organisé avec une nouvelle équipe. Une mention particulière pour les spectacles des « Vendredis du Château » qui ont pratiquement doublé leur audience cette année. De nombreuses autres activités ont permis à toutes et à tous de se distraire selon ses envies. Merci aux associations et à toutes celles et ceux qui, bénévolement, permettent ces moments ludiques, culturels ou sportifs.

Au cours de cette période, nous avons eu le plaisir d'accueillir à deux reprises notre député et Madame la Sous-préfète nous a fait l'honneur de sa présence à « Blou Art » et à l'inauguration de la médiathèque qui a été un moment fort de cette fin d'été. Notre village a fait aussi l'actualité des médias avec le lancement, sur le marché du 29 septembre, de « L'Ardèche s'invite au menu ».

La rentrée est aussi synonyme pour nos jeunes de reprendre le chemin de leurs établissements respectifs. En ce qui concerne nos écoles, ce sont plus de 100 enfants qui se retrouvent désormais sur leurs bancs et plus de 60 qui bénéficient de la restauration scolaire. A toutes et tous, je souhaite une bonne rentrée.

Nos associations ont repris leur activité dans les diverses disciplines et permettent de renouer les liens avec leurs adhérents.

Les travaux sur l'éclairage public et le plan de goudronnage 2023 ont pu être réalisés les dernières semaines. Concernant l'aire multisports, le vélocross implantés près du stade, la réalisation du schéma d'eau et d'assainissement ainsi que l'installation de toilettes publiques dans le parc du château, les travaux sont déjà programmés.

La construction de la nouvelle micro-crèche dans les environs du stade et l'élargissement de la rue de Georgie coté RN par la Communauté de Communes vont rapidement voir le jour.

Vous pourrez aussi vous exprimer sur le projet de sécurisation du virage de La Teyre dans le cadre de la concertation organisée par la Préfecture de région.

Cette période de l'année est aussi un temps de retrouvaille de la cellule familiale que je vous souhaite à toutes et à tous heureux et fructueux.

Pierre Chapuis

Bulletin d'information
Commune de Thueyts
8 place du champ de Mars
07330 THUEYTS
Octobre 2023
10e édition

Directeur de publication : Pierre Chapuis

Rédaction - Conception : Service administratif

Photos : Mairie de Thueyts

Impression :
ACL Imprimerie - Aubenas
800 tirages

Dépôt légal : Octobre 2023
N°ISSN - 2971 - 3617

Sommaire

L'Édito	2
L'inauguration de la Médiathèque	3
La service technique	5
L'éclairage public	7
Le cimetière	8
Les cloches de l'église	8
Le C.C.A.S	8
La médiathèque du Val d'Ardèche	9
Le conseil municipal des jeunes	13
Règlementation sur l'entretien de la végétation	14
Le recensement citoyen	15
La vie à l'EHPAD Les Vergers	15
Tribune d'expression libre	16

L'INAUGURATION OFFICIELLE DE LA MÉDIATHEQUE

L'inauguration officielle de la médiathèque dans ses nouveaux locaux des salles voûtées du Château de Blou s'est déroulée le vendredi 29 septembre à partir de 18 heures, en présence d'un public nombreux de plus de 80 personnes. La Municipalité avait souhaité que l'ensemble des usagers de la médiathèque mais aussi plus largement la population Athogienne soient associés à cette manifestation, qui pour être officielle, n'en a pas moins été chaleureuse et festive.

Madame la Sous-Préfète Patricia VALMA a procédé à l'ouverture solennelle des lieux avec l'aide des élus du Conseil Municipal des Jeunes, fiers de tenir le ruban tricolore.

La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités élues, Pierre CHAPUIS maire, entouré de son conseil municipal, les élus des communes voisines, Monsieur le Président Cédric D'IMPERIO et les élus de la communauté de communes, Madame Bernadette ROCHE conseillère départementale et Monsieur Armand BADIA, conseiller départemental.

Le président du Conseil Départemental M.Olivier AMRANE, les sénateurs M.Mathieu DARNAUD et Mme. Anne VENTALON et le député M. Fabrice BRUN étant excusés.

Chacun a évoqué différents thèmes qui ont pu dresser à la façon d'un puzzle le portrait de la médiathèque : les travaux en vue de l'aménagement des locaux, réalisés à l'aide de subventions de l'Etat et du département ; le renforcement des ressources en lecture publique ; l'accès à l'équipement informatique, grâce à une aide conséquente du plan de relance de l'État ; la place particulière des bénévoles au sein du service public culturel ; l'utilité incontestable de s'être doté d'un personnel permanent ; les missions des bibliothèques et médiathèques d'aujourd'hui et demain; la collaboration avec 6 structures extérieures tout au long de l'année ; l'avenir des relations avec la médiathèque départementale dans le cadre d'un réseau de collaboration entre établissements du territoire de la communauté de communes ; l'importance de proposer un lieu d'accueil pour toutes les tranches d'âges ; la diversité des activités proposées et surtout la mission d'accueil d'une médiathèque ouverte aux demandes, envies et besoins de la population.

L'inauguration fut aussi l'occasion de procéder au vernissage de l'exposition des photographies « Rencontres en bleu blanc gris », de Emelin DUPIEUX, jeune artiste qui fut comme il se doit largement mis à l'honneur non seulement pour la qualité de ses œuvres mais aussi pour la vertu de l'exemple abouti d'une passion exigeante.
La soirée s'est joyeusement terminée autour d'un buffet dinatoire offert par la commune aux habitants.

QUELQUES CHIFFRES À LA DATE DE L'INAUGURATION

Les abonnements :
A ce jour, 522 abonnements, dont les abonnés actifs : 300 personnes qui empruntent des documents et fréquentent régulièrement la médiathèque.

Le nombre des nouveaux inscrits
est en progression constante :
2021 : 36 nouveaux inscrits.
2022 : 45 nouveaux inscrits.
De janvier à septembre 2023 : 63 nouveaux inscrits.

Le nombre de personnes
qui fréquentent
les animations
est en progression constante :
2021 : 10 animations. 220 participants.
2022 : 28 animations. 1155 participants.
2023 (à ce jour) : 24 animations. 1788 participants.

Le nombre des visiteurs lors des
permanences médiathèque
(hors animations)
est en progression constante :
2020 : 348 (de juillet à décembre,
avec fermeture pour Covid)
2021 : 910
2022 : 1043
2023 : 1896 (à ce jour)

On rappelle que les activités liées à la lecture et aux animations fonctionnent sur toute l'année, dans l'esprit de continuité qui anime le service public. Également, les statistiques détaillées montrent que l'installation dans les nouveaux locaux a boosté les fréquentations depuis le mois de mars 2023.

LA MÉDIATHÈQUE EST OUVERTE AU PUBLIC
(AVEC ACCÈS AU PRÊT)
LUNDI DE 16H À 18H
MERCREDI DE 16H À 19H
VENDREDI DE 10H À 12H
SAMEDI DE 10H30 À 12H

LE SERVICE TECHNIQUE

L'entretien courant

Au cours de l'été, les agents des services techniques ont poursuivi le débroussaillage des routes et chemins de la commune. Ils ont également entretenu et tondu les différents espaces verts et jardins.

Cette période d'affluence qu'est l'été nécessite une permanence chaque week-end afin de vider les poubelles et maintenir propres les toilettes publiques. Les agents ont également procédé à l'entretien des fossés et des voiries, par la pose d'enrobés à froid, notamment pour ralentir l'usure des routes par la création de nids de poule.

Cela passe aussi par le ramassage de divers encombrants ou matériaux déposés sauvagement au niveau des points de collecte.
De telles incivilités ne sont plus tolérables ! Des investigations seront dorénavant menées afin de trouver les contrevenants.

Pour rappel : Ce qui n'est pas destiné à être jeté dans les conteneurs à ordures ménagères ou dans les bacs de tri doit être porté à la déchetterie de Labégude.

Le verre quant à lui, doit être jeté dans les bacs prévus à cet effet et non posé au sol sur les points de collecte.

Les manifestations

Pendant l'été, différents évènements et manifestations ont eu lieu, comme par exemple les concerts des vendredis du château sur le perron, la fête votive ou l'exposition Blou'art.
En amont de ces manifestations, le personnel est sollicité pour la mise à disposition de matériel ou encore pour l'installation d'équipements tels que l'estrade pour certains évènements.

Le service de l'eau

Tout au long de l'année, l'équipe gère et entretient le réseau d'eau et d'assainissement. Cela passe par la purge mensuelle de certaines parties du réseau ainsi que le raccordement au réseau d'eau potable et d'assainissement pour les nouvelles constructions.

Cet été 2023 a demandé une surveillance particulière de la ressource en eau. Un outil de télésurveillance ainsi que la rapidité d'intervention des agents sur les fuites détectées ont permis de limiter au maximum les pertes en cette période de sécheresse exceptionnelle.

Plusieurs interventions ont d'ailleurs été necessaires le week-end afin de maintenir possible la distribution de l'eau sur l'ensemble de la commune. En effet, l'absence de précipitations, l'affluence touristique et l'occupation des résidences secondaires ont necessité une attention particuliére.

Chacun doit rester vigilant face à la fragilité de la ressource.
Lors d'absences prolongées il est recommandé de fermer les arrivées d'eau des logements et de procéder en plus à une purge si cette absence est en période hivernale.
Lors de longues absences, les fuites qui ont lieu dans les logements vides sont souvent très longues à être détectées par les agents, ce qui génère un gros volume de perte.

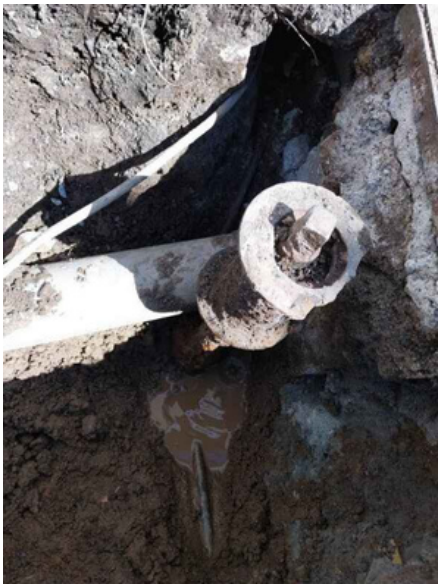

Les travaux de goudronnage

La communauté de communes, dans le cadre de l'opération entretien "Voirie 2023" a financé la réfection des voiries suivantes, pour un montant total de : 92 775,00 €HT

- **Route des Carrières :** Élargissement de chaussée à certains endroits et reprise de la voie par recouvrement d'un béton bitumeux : 34 785 €HT (sur 1 partie de la route, les travaux sur l'autre partie étant financés par la commune)
- **Chemin de la Clapouze :** Reprise de la voie par scarification et pose de gravier non traité sur une partie et recouvrement d'un béton bitumeux sur l'autre partie : 15 499 €HT
- **Chemin des Champeaux :** Reprise de voie par recouvrement par un béton bitumeux : 21 180 €HT
- **Hameau des Champeaux :** Reprise de voie par recouvrement par un béton bitumeux jusqu'à la place de retournement : 9 830 €HT
- **Chemin du Tramontel** : Reprise de voie par recouvrement par un béton bitumeux sur une partie et reprofilage avec recouvrement bi-couche sur la seconde partie : 11 481 €HT

La commune a financé les travaux de voiries suivants, pour un montant total de 48 729 €HT

- **Allée du Château :** reprise de la voie par recouvrement d'un béton bitumeux : 5 700 €HT + réfection du mur en pierre : 10 870 €HT
- **Placette du Château** : décaissement et sciage du revêtement existant et pose de gravier non traité avec enrobé et pavage en pierre : 4 470 €HT
- **Route des Carrières :** Reprise de la voie par recouvrement d'un béton bitumeux: 27 689 €HT (sur une partie de la route, les travaux sur l'autre partie étant financés par la communauté de commune)

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public implique une dépense énergétique et financière pour la commune. Les puissances installées avec des systèmes anciens engendrent souvent un gaspillage conséquent

SDE 07 Ardèche énergies

En 2021, le choix a été fait de remplacer 162 luminaires consommateurs et vétustes par des luminaires à LED. Un schéma directeur d'éclairage public a été signé avec le SDE07 promettant une baisse significative de la puissance consommée et un coût moindre de maintenance.
La conjoncture de ces dernières années a causé des problèmes d'approvisionnement par le prestataire. Finalement, à force de relance, vous avez pu constater le changement des luminaires.

LE CIMETIERE

Une concession funéraire est un emplacement dans un cimetière dont vous achetez l'usage (mais non le terrain) pour une durée déterminée. En revanche, la pierre tombale ou le monument funéraire vous appartiennent.
Le concessionnaire ou ses successeurs sont donc tenus d'en assurer l'entretien. Si l'état dégradé de la tombe porte atteinte à la sécurité d'autrui ou nuit à la décence du cimetière, une procédure administrative peut être engagée pour le contraindre à effectuer les travaux nécessaires.
Même en cours de concession, si une sépulture n'est pas entretenue, la commune peut entamer une procédure pour la récupérer. Un processus encadré par l'article L. 2223-17 et suivants du code général es collectivités territoriales : il faut qu'elle ait plus de 30 ans et que la dernière inhumation remonte à 10 ans au moins. L'état d'abandon doit alors faire l'objet d'un procès-verbal dressé sur place par le maire et adressé à la personne titulaire de la concession. Si le ou les intéressés ne se manifestent pas dans un délai de 3 ans ou s'ils sont inconnus, la reprise de la concession peut avoir lieu.
Les restes exhumés sont regroupés dans une boîte à ossements et placés dans l'ossuaire communal, ou font l'objet d'une crémation.
Nota bene : En cas de déménagement du titulaire de la concession, il lui appartient de notifier son changement d'adresse aux services de la commune. En cas de décès, ses ayants droit doivent également se faire connaître de ces services, au risque de perdre la concession.

LES CLOCHES DE L'ÉGLISE

Suite à un orage en fin d'année 2022, le système électrique des cloches de l'Église a été endommagé empêchant son utilisation. L'assurance a pris en charge le sinistre et la société spécialisée est intervenue en juillet pour le réparer. Vous pouvez de nouveau entendre le carillon marquer les heures de la journée.

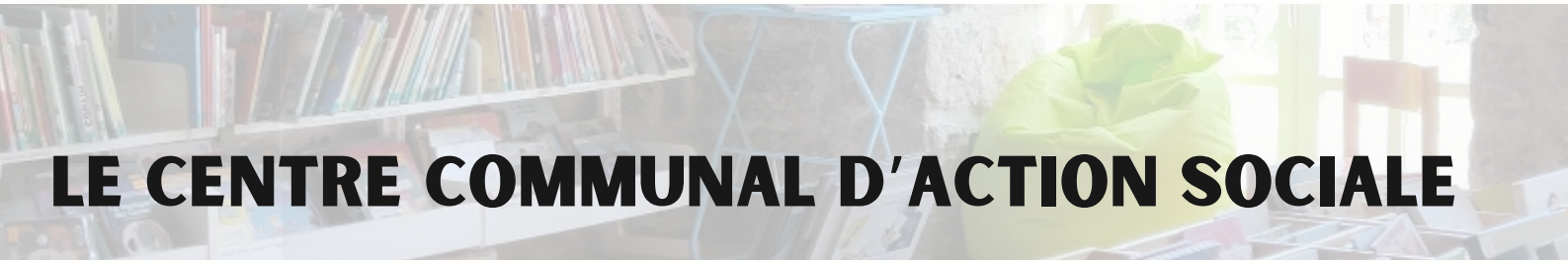

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Lors de la réunion du C.C.A.S. du 19 septembre 2023 il a été décidé que le repas de fin d'année offert aux personnes de plus de 65 ans inscrites sur la liste électorale, aura lieu à la salle polyvalente le samedi 16 décembre à 12h00 et sera servi par le restaurant "Le Ch'ti Perdu".
Les personnes de 80 à 89 ans pourront bénéficier au choix, du repas ou d'un colis réalisé par l'épicerie fine "Maison Fayette".
Un courrier leur sera adressé afin d'effectuer leur choix. Ce courrier sera à retourner en Mairie.
Les personnes de 90 ans et plus bénéficieront automatiquement du colis.

LA MÉDIATHÈQUE DU VAL D'ARDÈCHE

Des animations estivales en plein air très appréciées !

Pour la deuxième année consécutive, vous vous êtes déplacés pour assister aux Vendredis du Château sur le parvis du Château de Blou. Les cinq soirées proposées par la médiathèque et soutenues par la mairie étaient exclusivement musicales, mettant en valeur des styles très variés.
Ainsi vous avez pu applaudir :

L'orchestre d'Harmonie des pays d'Aubenas Vals, bien connu dans la vallée, qui attire toujours un public fidèle et qui cette année a interprété le 7 juillet des airs connus de musique du monde mais aussi des chansons célèbres adaptées pour l'harmonie, un vrai succès !

Le duo MF So Jazz, Michel au saxo, trompette, clarinette et Franck, à la guitare, basse et aux rythmes, ont le 21 juillet livré un programme des plus grands standards de jazz, en un set de musique ininterrompue, qui a ravi les plus exigeants amateurs de jazz mais aussi un plus grand public, amateur de classiques du genre !

Le duo Jadis Music, le retour à Thueyts le 28 juillet de Jade et Thaïs, qui ont à nouveau démontré avec brio que le violon et le violoncelle permettaient de jouer les airs parmi les plus beaux de la musique classique mais aussi de magnifier les musiques de film et même les chansons ardéchoises !

Le groupe The Celtic Legend Band, les trois bretons venus du Finistère ont battu les records d'audience le 11 août avec leur voyage musical dans les pays celtes, empreint de rythme, d'émotion et d'humour, le clavier de Chris, le banjo et le chant de Per Vari et la cornemuse de Dan ont laissé des souvenirs dans les mémoires !

Le groupe The Memory Box : trois dynamiques chanteuses multi-instrumentistes accompagnées d'une contrebasse qui, le 18 août, ont fait swinguer les airs américains ou français revisités façon Andrews Sisters ou Glen Miller, l'ambiance était garantie !

Plus de 900 personnes ont été présentes au total lors des Vendredis du Château :

MERCI POUR VOS ENCOURAGEMENTS!

Une conférence originale

Également en plein air compte tenu des conditions climatiques exceptionnelles, la conférence du Grand Druide de Bretagne Per Vari Kerloch le 10 août, a permis de rappeler les origines et l'inspiration du druidisme contemporain, et de lever le voile sur un mouvement de pensée peu connu. Un moment de découverte suivi avec intérêt par la soixantaine de personnes présentes.

La rentrée à la médiathèque !

Le mois de septembre est synonyme de rentrée pour tous, et la médiathèque n'y échappe pas ! Nous avons repris les accueils mensuels de nos partenaires dans nos locaux, avec la venue des cinq classes des deux écoles de Thueyts, des résidents de l'Ehpad, de la micro-crèche, et des assistantes maternelles du Relais Petite Enfance.

Nous avons aussi reçu les deux nouveaux délégués du Conseil municipal des jeunes, Elena et Luca, qui se sont montrés très constructifs et inventifs pour améliorer l'accueil des jeunes à la médiathèque. C'est le début d'une coopération fructueuse, à n'en pas douter !

Les ateliers et leurs suites

C'est également la reprise des ateliers mensuels de contes et de langue des signes française. Ils affichent d'ailleurs complets : dix personnes assistent aux ateliers LSF et six personnes sont inscrites à l'atelier contes. À noter que l'atelier LSF compte désormais deux « niveaux » : un groupe de débutants et un groupe d'approfondissement.

Ces ateliers ont trouvé un prolongement par de nouvelles animations : l'atelier LSF a proposé, en partenariat avec la Maison de l'Image, un après-midi ciné-débat à la Vesprade autour des handicaps auditifs le dimanche 24 septembre. Deux projections étaient organisées, l'une pour les enfants avec un dessin animé, « Colargol » suivi d'une séance d'histoires pour les plus petits et une pour les adultes avec un film documentaire « Le pays des sourds » de Nicolas Philibert, suivi d'un temps d'échanges très riches.

Au total, cet événement a rassemblé une trentaine de personnes autour de Suzanne et Véronique.

Quant à l'atelier contes, il trouve aussi un prolongement : Françoise, Géraldine et Suzanne se mobilisent durant les vacances de la Toussaint pour proposer deux animations aux familles. Venez écouter des histoires de sorcières et de magie, des chansons et une initiation LSF le jeudi 26 octobre. Deux créneaux vous sont proposés : à 10 h, nous accueillons les enfants de 3 ans et plus. À 11 h, nous accueillerons les enfants à partir de 6 ans.

Et du côté des animations ?

EXPOSITION

Rencontres en bleu blanc gris de Emelin DUPIEUX qui expose de magnifiques photographies animalières et de nature. Cette exposition d'un jeune ardéchois met bien en valeur les paysages ardéchois, fait découvrir les richesses de la faune.

L'une des photos exposées à Thueyts a été sélectionnée lors d'un concours international en 2021 par le British Museum, et Emelin DUPIEUX a remporté plusieurs prix dans des concours internationaux de Montier en Der, Namur, par exemple, lieux considérés comme des références en matière de photographies de nature.
Exposition proposée à l'occasion de l'inauguration officielle de la médiathèque, du 29 septembre du 14 octobre.

UN LIVRE UN FILM

Notre partenariat avec la Maison de l'Image nous permet de continuer à vous proposer diverses animations, dont les ciné-débats, les ciné-rencontres, les ciné-goûters et les séances « Un livre un film ». À ce sujet, la quatrième rencontre du cycle « Un livre un film » en partenariat avec la Maison de l'Image est prévue le dimanche 15 octobre à 16h30 à la salle de cinéma La Vesprade.
Le livre : Le cercle littéraire des amateurs d'épluchures de patates de Mary Ann Shaffer et Annie Barrows, paru en 2009 en France est disponible à la médiathèque. Et c'est le film : Le cercle littéraire de Guernesey réalisé par Mike Newell en 2018 qui est projeté.
Tous les deux racontent une histoire originale pleine d'humour, mais aussi d'humanité et de sensibilité sur fond de la Seconde Guerre mondiale. Cela commence par un échange de lettres entre une romancière en panne d'idées au lendemain du conflit mondial, et un habitant de l'île anglo-normande de Guernesey, membre d'un club littéraire bien curieux…

HALLOWEEN

Le 30 octobre à 18 h, la médiathèque propose sa première « soirée jeux » avec une partie du jeu Les Loups-garous de Thiercelieux ®.

À partir de 10 ans, venez découvrir qui sont les loups-garous avant qu'ils n'aient éliminé tous les villageois !

L'inscription est obligatoire (par mail mediatheque@thueyts.fr, par téléphone 04.75.89.16.09 ou en passant à la médiathèque pendant les horaires d'ouvertures)

ÉVÈNEMENT « GUERRES »

Plusieurs animations et /ou rencontres s'organisent cette année aux alentours du 11 novembre.

- Du 02 au 15 novembre : Une exposition participative sur les Guerres qui ont marqué la France et l'Europe. Grâce aux habitants qui acceptent de prêter des objets, des lettres ou des ouvrages personnels, ce sont surtout la première et la seconde guerres mondiales, ainsi que la guerre d'Algérie qui seront présentées. Cette exposition n'a pas de prétention scientifique ou historique, mais a uniquement le souhait de montrer ou rappeler le ressenti qu'ont pu avoir les athogiens et leurs familles lorsque ces évènements dramatiques se sont imposés à eux. C'est une exposition subjective sur le devoir de mémoire. La médiathèque présentera des ouvrages ou autres œuvres en complément des apports personnels.
- Rencontre intergénérationnelle à la médiathèque le 17 octobre : des résidents de l'EHPAD et des écoliers Athogiens se retrouveront pour un temps d'échanges, de souvenirs de questions sur les guerres. La rencontre sera préparée et animée par Monsieur Bernard GELLY et sera suivie d'un goûter en commun.
- Projection du film « Nos ombres d'Algérie » le vendredi 3 novembre à 20h30 à la Vesprade, en présence du réalisateur, Vincent Marie. Le film projeté collecte les témoignages de dessinateurs de BD qui ont exprimé par leurs dessins leurs souvenirs de cette guerre. Les ouvrages montrés dans le film sur le sujet seront présentés et proposés au prêt durant cette période à la médiathèque. La soirée est bien sûr organisée en partenariat avec la Maison de l'Image et bénéficie du soutien de l'Association des Anciens Combattants d'Afrique du Nord, qui sera représentée.
- La médiathèque accueillera en ses locaux le 15 novembre un serious-game (forme d'escape-game), jeu proposé et animé par l'Office National des Combattants et des victimes de Guerre et organisé par le Conseil Municipal des Jeunes, à partir du destin d'un personnage célèbre s'étant distingué pendant la deuxième guerre mondiale.

MARCHÉ DE NOËL

En décembre, nous participons pour la seconde fois au marché de Noël organisé par l'association des commerçants de Thueyts. Le programme définitif sera dévoilé plus tard, restez à l'affût… Nous pouvons déjà assurer que les contes de Noël, qui vous ont beaucoup plu l'année précédente, sont de retour cette année !

Et pour la suite ?

Et déjà des projets pour 2024 sont en réflexion : En janvier 2024 nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer notre participation aux Nuits de la lecture promues par le Ministère de la Culture, cette année, sur le thème « Le corps ». D'autres projets sont en préparation, sur l'écriture de roman sur fond historique, avec présence d'une autrice ; un mini festival avec la Maison de l'image…

Futur réseau de médiathèques et bibliothèques ?

D'autre part, la médiathèque participe depuis début 2023 à la réflexion sur la création d'un réseau de médiathèques et bibliothèques sur la communauté de commune d'Ardèche Sources et Volcans. Ce processus, poussé par la Médiathèque départementale d'Ardèche et le prochain Schéma de Lecture Publique du Département, suppose de connaître les autres bibliothèques et médiathèque du territoire, et donne lieu à des réunions avec présence des élus et des bibliothécaires bénévoles ou salariés. C'est l'occasion d'échanger sur nos méthodes de travail, nos règlements intérieurs, nos modes de fonctionnement du service public. L'état d'esprit qui anime les élus de Thueyts et l'équipe de la médiathèque, est qu'un réseau doit être à même de fournir à nos publics un service renforcé et toujours meilleur.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Durant l'été s'est tenue la réunion du nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Suite à l'annonce parue dans l'Athog'lien d'avril, de nouveaux jeunes âgés de 10 à 18 ans ont souhaité intégrer le conseil. Nous souhaitons la bienvenue à Alex, Elena, Lyne, Lucas, Pierrick qui ont rejoint les huit conseillers qui ont souhaité poursuivre leur engagement pour la commune. Elena et Lucas ont été élus présidents du CMJ pour ce nouveau mandat (2023-2025).

Au cours de cette réunion, les conseillers ont décidé des projets à engager jusqu'à fin d'année 2023

Le dimanche 8 octobre, ils ont décidé de donner de leur temps au profit d'une action caritative. Pour la troisième année, ils vendent la traditionnelle brioche au profit de l'Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales (ADAPEI). Les dons seront entièrement reversés.

Le 11 novembre, ils seront présents lors de la commémoration. Pour eux le devoir de mémoire est important et ils invitent tous les jeunes à venir afin de préserver la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et femmes qui ont défendu le territoire national et ses idéaux

Le 15 novembre, ils organiseront un escape game sur une personnalité de la seconde guerre mondiale en partenariat avec la médiathèque lors de l'évènement "Guerres".

A la fin de l'année, au moment de Noël, ils organisent de nouveau le concours de la plus belle maison de Noël et de la plus belle vitrine pour les commerçants. Exposez vos plus belles décorations et illuminations extérieures pour tenter de remporter un cadeau. Le jury du CMJ se déplacera le vendredi 22 décembre. Inscription en Mairie.

Enfin lors de cette même réunion, ils ont souhaité être représenté à la médiathèque pour faire connaitre leurs besoins et leurs envies lecture mais aussi d'animations et de jeux.

Le Conseil Municipal des Jeunes était présent lors de l'inauguration de la médiathèque et a pu présenter ses actions à Madame la Sous-Préfète qui les a encouragé à poursuivre. Madame la Sous-Préfète a également félicité la commune pour l'initiative enrichissante et citoyenne de la création d'un Conseil Municipal des Jeunes.

RÉGLEMENTATION SUR L'ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION

EN BORDURE DE VOIE PUBLIQUE

En bordure de voies publiques, l'élagage des haies se fait à l'aplomb du domaine public et leur hauteur est limitée à 2 mètres.

Attention :
A proximité des carrefours, des accès et des virages, la hauteur des ces clôtures ne doit pas excéder 0,80 m en tout point du dégagement de visibilité.

En effet, le maire est compétent pour établir les servitudes destinées à établir une meilleure visibilité sur les voies publiques communales, ce qui peut inclure l'obligation de « supprimer les plantations gênantes » sur « les propriétés riveraines ou voisines des voies publiques, situées à proximité des croisements, virages ou points dangereux ou incommodes pour la circulation publique » (articles L.114-1 et L.114-2 du code de la voirie routière)

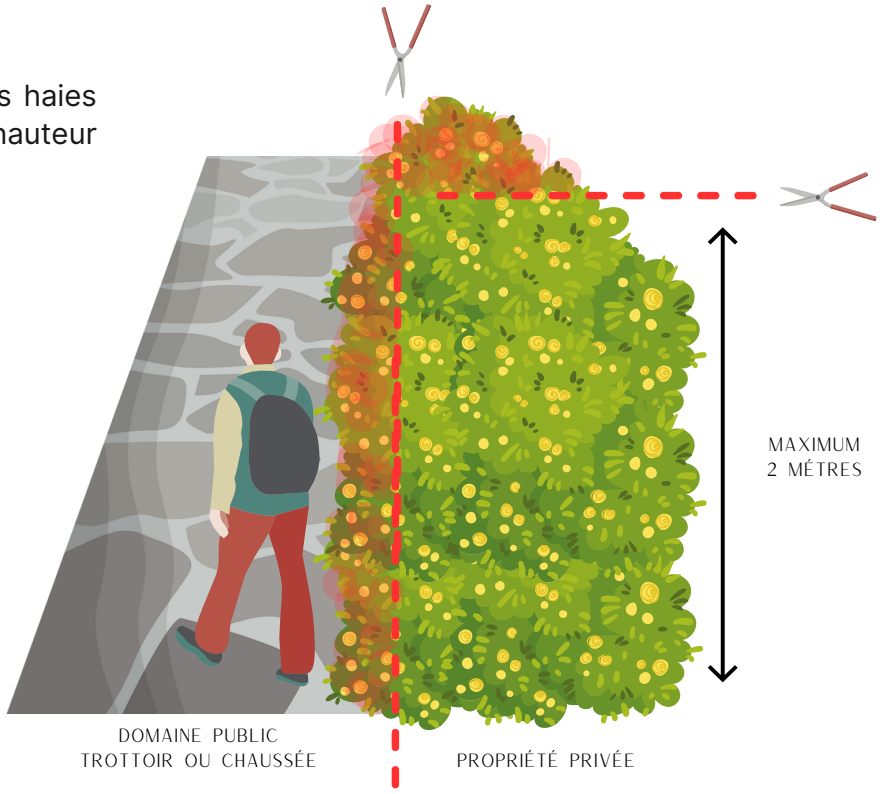

ENTRE DEUX PROPRIÉTÉS PRIVÉES

La hauteur de taille de la haie et ou de l'arbre dépend de la distance de la plantation avec avec la limite séparative:

La plantation peut mesurer plus de 2 mètres de haut si celle-ci est située à au moins 2 mètres de la limite de propriété
Elle doit mesurer moins de 2 mètres de haut si elle est située à 50 cm ou moins de la limite de propriété et l'arbre.

<u>Notez que ces distances doivent être prises :</u>

Pour la distance jusqu'à la limite de propriété :
depuis le centre de son tronc

Pour la hauteur de l'arbre :
du sol au point le plus haut

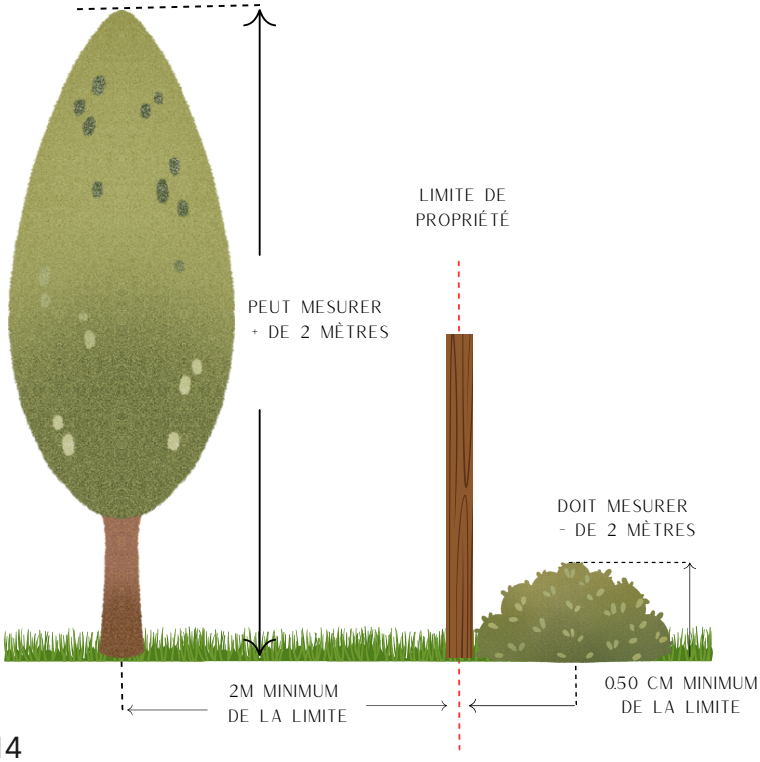

VOTRE ADO A ATTEINT L'AGE DE 16 ANS? PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement doit être effectué en Mairie.
Il est obligatoire pour tous les Français (garçons et filles) entre la date du 16ème anniversaire et la fin du troisième mois suivant, avec possibilité de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans.
Pour accomplir cette démarche, le citoyen dois se rendre en Mairie muni de sa carte nationale d'identité ou de son passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille sur lequel il apparait.

Le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).
Sans cette démarche, l'adolescent ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État tels que le baccalauréat et le permis de conduire avant ses 25 ans.

Suite à son recensement, le jeune sera convoqué à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté).
Il recevra une convocation écrite lui indiquant la date et le lieu de sa JDC .La convocation lui parviendra environ 45 jours avant la date.
La JDC a lieu entre la date de son recensement citoyen et celle de son 18e anniversaire.

JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

LA VIE A L'EHPAD "LES VERGERS"

Sortie au cinéma du 26 septembre 2023
Gourmandise et souvenirs à l'EHPAD AESIO de THUEYTS

C'est avec plaisir que la Résidence Les Vergers a invité les Résidents de la Résidence Rochemure à Jaujac ainsi que le club Rayon de soleil de Thueyts à partager un goûter convivial et gourmand ce mardi 26 septembre 2023.
Goûter suivi d'une séance au cinéma pour visionner le documentaire «Ardéchois paysans montagnards», pour lequel il y a eu de nombreux retours positifs, beaucoup de souvenirs et d'émotions pour la majorité des Résidents.
De belles rencontre entre résidents « Athogiens et Jaujaquois » qui n'ont pas manqué d'échanger autour du thème commun qu'est la vie en ARDÈCHE !
La salle était bien remplie puisque la séance était ouverte au public et que d'autres structures étaient présentes. Nous remercions Mme Borge pour son initiative, avec le choix du film laissé aux structures ainsi que des horaires arrangeants pour les Résidents.
Un très beau moment à renouveler.

Expression de la liste "Concordance Thueyts"

Le dynamisme à l'œuvre

Encore cette année, les élus de la majorité « *Concordance Thueyts* » ont fait des choix d'animations culturelles et sportives afin de mettre en lumière le dynamisme de la commune.

Tisser des liens entre les citoyens en les faisant participer à des activités et en leur proposant des manifestations et des spectacles n'est-il pas un des éléments fondateurs du bien être dans une commune ?

Avec la mise en place d'un Conseil municipal des jeunes, le développement et la diversité de l'offre culturelle à la médiathèque, nos élus ont su mettre en avant notre territoire.

Mais nos actions ne se limitent pas là.

Les associations jouent également un rôle dans ce dynamisme et pour cela il faut qu'elles soient accompagnées. Les élus de la majorité restent attentifs et à l'écoute des demandes venant des différentes associations pour les accompagner dans leurs projets. Nos élus veillent à ce qu'une pluralité et une diversité de manifestations puissent être accompagnées par la mairie afin de toucher un public nombreux, dans une ambiance festive, de détente et de surprises mais aussi dans des moments d'enrichissement culturel, d'émotion. L'accompagnement que nous avons mis en place peut passer par des aides financières mais également par des aides matérielles (prêt de salle, de tables ...) et humaines (mise à disposition des services techniques et administratifs) sans oublier la dotation financière annuelle revalorisée pour toutes associations Athogiennes.

Les élus de la majorité « *Concordance Thueyts* » sont heureux de voir se développer toutes ces belles réussites culturelles et sportives qui contribuent au bien vivre à Thueyts et à l'attractivité de notre commune.

Expression des élus "Thueyts toujours plus dynamique"

Régulièrement sollicitée, l'opposition municipale n'a pas souhaité s'exprimer.